

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-FOY DU MARDI 17 JANVIER 2017

Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération »

La Communauté d'Agglomération a été créée le 1^{er} Janvier 2017.

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 7 Janvier, a élu le Président, M. Yannick MOREAU, et les Vice-Présidents. M. Jean-Paul DUBREUIL a été élu 1^{er} Vice-Président.

Les treize commissions ont été constituées lors de la séance du 14 Janvier. Les délégués titulaires de la commune sont M. Jean-Paul DUBREUIL et M. Noël VERDON. Un délégué suppléant sera désigné par la commune au sein de chaque commission.

Monsieur le Maire indique que des contrats territoriaux pour les années 2017 à 2020 vont être signés avec le Département (Contrat Vendée Territoire), l'Etat (Contrat de Ruralité) et la Région (Contrat Territoire Région). Les aides financières aux investissements qui seront obtenues dans le cadre de ces contrats seront réparties entre la communauté d'agglomération et les communes.

Différentes compétences qui figurent dans ses statuts vont être transférées à la Communauté d'Agglomération : assainissement collectif, zone d'activité de l'Epinette, centre équestre. Des conventions définiront les conditions de réalisation de ces transferts.

Le réseau de transports urbains va être étendu à toutes les communes de la Communauté.

Projets d'investissements 2017

Monsieur le Maire rappelle que le montant disponible pour le financement des investissements ordinaires de l'année 2017 devrait être de l'ordre de 286 K€.

Sur propositions des commissions, le programme suivant est adopté :

- Travaux de voirie : 120 000 € TTC
- Travaux de rénovation de bâtiments : 32 800 € TTC
- Aménagement des bâtiments aux normes PMR : 25 000 € TTC
- Travaux et acquisition matériel école : 12 000 € TTC
- Eclairage public, effacement de réseaux et panneaux indicateurs de vitesse : 46 000 € TTC
- Matériel pour services techniques et mobilier : 17 900 € TTC
- Plantations espaces verts et aménagement aire de jeux Landette : 12 000 € TTC
- Panneau d'affichage électronique : 18 000 € TTC
- Divers : 2 300 € TTC

Projet de création d'une maison de santé

Monsieur le Maire indique avoir été sollicité par un podologue qui souhaite s'installer sur la commune. Il rappelle qu'un cabinet infirmier et un kinésithérapeute sont déjà en activité.

Le Conseil décide d'engager les études pour la création d'une maison de santé qui regrouperait, dans un premier temps, ces différentes professions paramédicales sur un terrain communal, réservé à cet usage et à la construction d'une future pharmacie, à côté des halles.

Des subventions pourront être obtenues dans le cadre des contrats territoriaux conclus par la Communauté d'Agglomération avec l'Etat et le Département. Le solde sera financé par emprunt, le remboursement des échéances étant couvert par les loyers.

Projet de nouvelle cantine scolaire pour 2018

Les locaux actuels de la cantine scolaire, situés dans la salle du Foyer Rural, ne sont pas adaptés à l'augmentation des effectifs et la traversée des rues dans le centre-bourg peut engendrer des problèmes de sécurité pour les enfants.

Le Conseil souhaite construire en 2018 une nouvelle cantine entre les deux écoles. L'acquisition d'un terrain entièrement sécurisé, convenant à cette opération, a été proposée à l'OGEC. Cette association, qui étudie actuellement un projet d'extension de l'école privée, doit donner prochainement une réponse.

Ce projet pourra également être subventionné, notamment dans le cadre des contrats territoriaux conclus par la Communauté d'Agglomération avec l'Etat et le Département.

Projet de lotissement VENDEE-HABITAT Rue de la Boule

Vendée-Habitat va réaliser un lotissement sur les parcelles situées Rue de la Boule qui étaient détenues par la SNC Foncier Conseil (Nexity).

Trois esquisses d'aménagement sont présentées. Le lotissement, qui comportera environ 75 lots, sera réalisé en trois tranches. Il comportera 20% de logements sociaux. La haie bordant la Rue de la Boule sera conservée et un passage piétons sécurisé parallèle à la rue sera créé entre cette haie et le lotissement.

Bail commercial

Le Conseil décide de conclure, à compter du 15 Mars 2017, un nouveau bail commercial de neuf ans avec la SARL « La Grange Foyenne » qui assurera la gestion et l'exploitation du restaurant.

Syndicat Mixte de la Piste Routière

La compétence « piste et prévention routière » n'étant plus exercée par la CCAV depuis le 31 Décembre 2016, la commune doit décider de son éventuelle adhésion au Syndicat Mixte Piste Routière des Cantons de La Mothe-Achard et de Palluau.

Le Conseil décide d'adhérer à ce syndicat au titre de l'année 2017 et de verser la participation financière par période de six mois.

Point sur l'activité des Commissions :

• **Commission de l'urbanisme :**

- M. GENE BRIER sera le référent de la commune auprès du Groupement de Défense contre les Nuisibles (compétence de la Communauté d'Agglomération).

• **Commission de l'action sociale :**

- Une directrice remplaçante a été recrutée et a pris ses fonctions le 9 Janvier à la MARPA pendant le congé de maternité de la directrice.
- Une convention de partenariat a été signée avec le Département qui va apporter une aide financière au CCAS pour les frais de constitution des dossiers d'aide sociale.
- L'évaluation externe de la MARPA sera réalisée sur deux jours la semaine prochaine.

• **Commission de l'économie et du tourisme :**

- Les réunions de la commission de l'économie et du tourisme devront être programmées en cohérence avec celles de la communauté d'agglomération.

• **Commission de la communication et de la culture :**

- Une exposition de photos et de cartes postales anciennes sera organisée à la Mairie, en liaison avec l'Association NOMAD'S-CLUB du Château d'Olonne, du 4 au 10 Février 2017.
- La collecte effectuée, en lien avec les communes environnantes, par le Conseil Municipal des Jeunes au profit des enfants d'Haïti a été un grand succès.
- Un spectacle du Festival de la Magie aura lieu au Foyer Rural le Mercredi 1^{er} Février.

• **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Les travaux de la 1^{ère} tranche de mise en accessibilité des bâtiments communaux, réalisés en 2016 dans le cadre de l'ADA'P, ont été validés par un organisme agréé.

• **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- La commission va préparer un « Document Unique » regroupant l'inventaire et l'évaluation des risques professionnels auxquels sont exposés les agents communaux.